

Pour RADIO-SILENCE

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE « FINANCES - VERITES » N° 45

« POINTS de VUES !... »

1) Dans l' ACTUALITE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE : ECO 1,

« Le Point de vue des « agents économiques » !... »

A réception de l'INSEE de l'évolution du prix des logements, appartements comme maisons, à l'issue du troisième trimestre 2010, les propriétaires se frottent les mains de voir ainsi le retour au-dessus de la valeur de fin 2007 de leurs biens, en moyenne métropolitaine. D'ailleurs, le Président des notaires, lors d'une récente interview au Parlement français, qualifiait de fluctuation épisodique la forte baisse de mi 2009. Et d'accentuer l'idée, dans la foulée, que cette hausse allait continuer... « A fond vers un FUTUR SANS LENDEMAIN » comme dirait Howard KUNSTLER (site www.kunstler.com)

Les acheteurs potentiels, eux, voient s'éloigner leur hypothèse d'acquisition à due concurrence du dépassement de leurs capacités de remboursements ou de la dévaluation de leur épargne.

L'équilibre qui devrait assurer la stabilité des prix entre ces deux points de vues est gravement attaqué et perturbé par les capitaux étrangers investissant en France, lesquels faisant grimper les prix, chassent les Français de chez eux en leur interdisant l'espoir de pouvoir se fixer à proximité des grands centres et les refoulant très loin dans les campagnes, loin de leurs emplois, de leurs familles, de leurs cimetières...

Le régime outrancièrement fluctuant des prix de l'immobilier et du foncier éloigne sans cesse l'investissement immobilier des bourses du plus grand nombre et le manque de sens civique des Français propriétaires revendant à des étrangers pour un profit immédiat en monnaie de singe s'apparente à de la trahison.

Ma conclusion personnelle, depuis longtemps, est qu'une LOI à la Polynésienne, interdisant à tout étranger l'achat de terrain et d'immobilier pour ne lui laisser que la location, même de longue durée, est hautement souhaitable pour le maintien des travailleurs Français en France, de toutes qualités, aptitudes, niveaux, compétences, âges...

LMDM

2) Dans l' ACTUALITE ÉCONOMIQUE FINANCIÈRE : ECO 2

« Le Point de vue des « agents financiers » !... »

L'augmentation permanente des crédits immobiliers de tous types, dans de fortes proportions, que le léger infléchissement de fin 2008 n'a pas du tout enrayé, contrairement à la propagande qui a tenté de faire croire à une « Crise économique » pour masquer la vraie faillite des banques et de leur système général mondial, américain, européen et français, permet une augmentation à due concurrence des profits sur les crédits, même consentis à taux faibles, car compensés par l'augmentation des capitaux prêtés.

Par ailleurs, ce petit alibi partiel au bénéfice des organismes financiers généraux donc non spécialisés, comme les banques, qui leur permet d'afficher leur soutien social à la construction de logements comme aux échanges, leur permet en réalité, à 90% de se financer elles-mêmes à bas prix. Voir à ce sujet ma chronique précédente. Le point de vues des banques est donc simple : elles se frottent les mains.

Par contre, les Etablissements financiers très spécialisés dans le crédit immobilier, notamment à caractère social direct ou indirect, eux, voient leurs marges se rétrécir à moins de 1% sur le chiffre d'affaires ! Et eux ne se frottent guère les mains...

En résumé, la confusion des genres a d'abord engendré la confusion des métiers, puis l'incompétence des employés et enfin la démotivation générale. Il est urgent d'annuler la Loi de 1984 et de reconstruire la hiérarchie du crédit avec des spécialistes comme auparavant : Banques de dépôts, de Crédits à Long et moyen Terme, d'affaires, établissements financiers spécialisés, de portefeuille...

La confusion n'a jamais été la concurrence. La confusion génère l'anarchie. La concurrence a besoin de l'ordre. Le point de vue de la stabilité sociale s'oppose à l'anarchie générée par le changement à tout prix qui ne bénéficie qu'au point de vue des escrocs par les fluctuations qu'ils en sont arrivés à organiser à leurs convenances.

LMDM

3) Dans l' ACTUALITE ÉCONOMIQUE MONÉTAIRE : ECO **3**

« ERRARE HUMANUM EST, PERSEVERARE DIABOLICUM »

« Le Point de vue des « émetteurs de monnaies » !... »

En premier lieu les banques, émettrices d'une monnaie-crédit en expansion d'autant plus forte et rapide qu'elle est la condition ***sine qua non*** de leurs profits apparents, sont ravies de voir les prix s'envoler, leur permettant donc plus de crédits et plus de profits. Je les soupçonne d'ailleurs très fortement d'encourager, collectivement parlant, la hausse des prix, de diverses manières, pour justifier toujours plus de besoins de crédits immobiliers en monnaies courantes... Rappelez-vous que ce sont ces crédits qui, titrisés resservent de bases (anti-monnaie) à la création nouvelle de monnaie, en croissance illimitée de ce fait... De plus, leurs sociétés de placements immobiliers affichent des profits qui attirent les pigeons comme les graines des touristes sur la Place St-Marc...

Si les banques se frottent donc les mains, par contre, la banque centrale peine à suivre le mouvement car il lui faut sans cesse trouver le moyen de mettre toujours plus de monnaie centrale en circulation ce qui la conduit à des opérations de plus en plus scabreuses et auparavant interdites !... Je reviendrai d'ailleurs sur le grave problème du mécanisme de change européen dit « MCE II », ce fameux SME Bis, qui tend à se transformer prochainement en EURO Bis. Nous y reviendrons sans aucun doute en 2011. La zone mark ne peut plus rester dans l'Euro actuel qui lui échappe malgré les précautions prises au départ, et cherche donc à s'élargir aux Pays du Nord et de l'Est, membres ou non du MCE II créé après l'avènement de l'Euro en remplacement de l'ECU composite et la relègue de l'ECU concret depuis 10 ans dans les remboursements des emprunts non fongibles, aujourd'hui éteints, à ma connaissance, après avoir survécu dans l'ignorance du public complètement conditionné. Cette création nouvelle, qui permettrait à l'Allemagne de sortir du ghetto anticonstitutionnel actuel portant hémorragie vers les PIGS, d'un « Euro du Nord », laisserait alors l'Euro du Sud à sa chute inévitable, tout en sauvant les Nordistes de la faillite générale. Quid de la BCE à Francfort dans cette hypothèse ? Viendrait-elle s'installer à Paris ? La France, arrimée à l'Allemagne, laquelle détient 90% de sa dette souveraine directement ou indirectement, sera-t-elle conduite à présider l'Euro du Sud et à s'effondrer avec lui ? Ou bien va-t-elle suivre l'Allemagne contrainte et forcée dans l'Euro du Nord ?

Comme vous voyez bien des questions se posent et déjà des commentateurs se ruent dans des commentaires faussés, prétendant à la guerre de l'Euro du Nord contre le dollar US. Cette guerre est impossible pour toutes les raisons du monde et aussi parce que, DE JURE, la régionalisation du monde en zones monétaires est voulue comme définitive par le gouvernement mondial qui impose sa ligne politique à tous les gouvernements subalternes, pantins locaux, encore réputés « nationaux ». Il s'agit donc en fait d'une nécessaire réorganisation de la zone européenne, qui sera liée avec la Russie. La création d'un deuxième Euro du Nord, fort, permettrait d'éviter la faillite générale mondiale de la politique monétaire, donc financière, donc bancaire... et donc la mort du gouvernement mondial à peine né. Voilà l'enjeu d'un conflit plus apparent que réel entre le système bancaire mondial et ses trois banques centrales régionales : FED, BCE, Asie.

CONCLUSION générale :

Voilà comment la déstabilisation des ménages et des entreprises par l'inflation galopante de signes monétaires va être consolidée au seul profit du gouvernement mondial, contre les Peuples. Et voilà les deux points de vues opposés au total. Comme l'a dit Jésus-Christ, le Peuple a le pouvoir de dire : NON, et tout s'arrête. Le problème est donc d'évaluer la durée pendant laquelle le peuple va encore se laisser conduire comme les bovins par l'anneau mondialiste qui perce ses naseaux.

LMDM